

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Jacques Bourgeois	Numéro de permis 2020077	Date d'inspection Le 15 janvier 2021	
Nom de l'établissement Le Centre éducatif des aventuriers limitée		Numéro de téléphone (506) 758-9611	
Adresse 531 chemin La Montain Memramcook NB E4K 1H1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Sur les lieux, la mentor en assurance de la qualité a vérifié;

-le ratio

-les dossiers des employés

-les dossiers des enfants

-les directives du guide d'orientation pour les établissements de garderie éducative pendant la pandémie de COVID-19.

Au moment de l'inspection de surveillance, aucune non-conformité a été observé.

Il y eu une discussion avec la directrice au sujet des registres des membres du ménage, du questionnaire de dépistage, des grilles de nettoyages et de désinfection, les responsabilité des éducatrices et la planification quotidienne des éducatrices.

original signé par

Paula Morin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 15 janvier 2021

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par

Christine Bourgeois

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 15 janvier 2021

\_\_\_\_\_  
Date